

## RÉCÉPISSÉ DÉFINITIF

**Elections municipales  
de mars 2014 dans les communes de 1 000 habitants et plus**

### Déclaration de candidature pour le premier tour de scrutin

Département (ou collectivité) : **SEINE SAINT-DENIS**

Le représentant de l'Etat

Vu le code électoral,

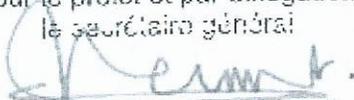
donne récépissé définitif au responsable de la liste intitulée :  
**Rosny-sous-Bois fait front**

dont la tête de liste est **M. BOUSSELAIRE Daniel**

de la déclaration de candidature de cette liste au premier tour des élections municipales de  
mars 2014 dans la commune de : **Rosny-sous-Bois**

Fait le, **06/03/2014**

Le représentant de l'Etat,  
pour le préfet et par délégation  
le secrétaire général

  
Huguette BESANCENOT